

Zeitschrift:	Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber:	École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band:	21 (1964)
Heft:	9
Artikel:	Portée morale du sport
Autor:	Herzog, Maurice
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-996361

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'émetteurs très puissants. Or, la situation des sportifs à l'entraînement est à cet égard bien moins favorable : on ne peut songer ici qu'à des émetteurs très réduits, à des appareils ne se détériorant pas sous l'effet des efforts physiques qui implique la préparation à la compétition. En outre, l'activité musculaire extrêmement violente du corps entier provoque des dérangements qui sont malaisément dissociables des signaux à étudier. Aujourd'hui, ces problèmes peuvent être partiellement résolus, ainsi qu'en témoigne l'exemple suivant :

Il s'agit d'observer régulièrement à distance, c'est-à-dire à 200—300 m., l'électrocardiogramme, et surtout la fréquence des pulsations d'un athlète s'adonnant à un interval-training sur piste. On sait qu'un interval-training correct exige que la fréquence des pulsations s'élève durant l'effort à 180—190 par minute et s'abaisse ensuite à 120 au moins, avant une nouvelle charge. Il serait donc très intéressant pour l'entraîneur de suivre à distance et de façon continue les modifications de cette fréquence, pour pallier ainsi la détermination, inexacte et fastidieuse, du pouls à l'articulation du poignet ou au cou.

L'athlète porte sur lui un émetteur minuscule relié à la paroi thoracique par de petites électrodes adhésives. Cet appareil a approximativement la grandeur et le poids d'un paquet de cigarette (photo 1). L'électrocardiogramme est diffusé par l'émetteur et capté par un appareil récepteur fonctionnant à partir de n'importe quel endroit du terrain (photo 2). D'autre part,

de petits câbles relient le récepteur à un électrocardiographe et celui-ci enregistre l'électrocardiogramme. Le graphique ainsi obtenu permet de lire l'électrocardiogramme lui-même et de connaître la fréquence des pulsations. L'observation est encore plus facile si le récepteur commande un petit appareil indiquant acoustiquement les battements du cœur au moyen d'un haut-parleur réduit, et sur lequel on peut brancher un tachymètre précisant régulièrement le nombre de pulsations.

Ainsi, par transmission sans fil, on parvient à contrôler régulièrement, à distance, le fonctionnement du cœur. On peut en outre donner par signes les instructions nécessaires, sans que l'athlète en soit le moins du monde importuné ou qu'il doive compter lui-même ses pulsations.

Voilà comment, en tirant parti des possibilités techniques actuelles, la science parvient à fournir une aide pratique au sportif désireux de bien s'entraîner. Il ne faudrait pas toutefois laisser l'impression que ces possibilités fourmillent et que leur application est d'une extrême simplicité. Aujourd'hui en pleine évolution, elles sont naturellement très coûteuses et n'ont encore de loin pas atteint la perfection. Mais cela illustre une fois de plus l'importance qu'il y a à fournir à la science des occasions de s'occuper véritablement de nombreux problèmes analogues, dont la solution donne, souvent au premier abord déjà, l'impression de servir la pratique et la vie quotidienne. Traduction : Noël Tamini

Portée morale du sport

M. Maurice Herzog, Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, dans un éditorial (1), reprend les idées fondamentales de l'éducation physique, du sport, de l'entraînement et de la compétition.

Il remet chaque chose à sa place, ne craint pas de dire, en sportif, très franchement ce qu'il pense. M. Herzog, compare l'éducation physique à la grammaire qu'il s'agit d'étudier avant de passer à la dissertation, c'est-à-dire au sport.

Le sport, à l'image de toute activité humaine, ne peut pas prétendre à la perfection. De là le sens de la relativité, le sens de la mesure. Nous sommes sur le vrai chemin des proportions humaines, à la fois humbles et grandes. Morale du sport, que l'on voudrait être attachée à tout acte d'éducateur ou d'entraîneur.

Claude Giroud

« L'éducation physique a ses mérites qui sont grands : elle est rationnelle, mesurée, dosée, imposée par l'éducateur à l'élève qui la reçoit comme il reçoit des éléments de grammaire : elle est indispensable à sa formation.

» En pratiquant le sport, et dans des limites imposées par des règles — qui ne sont pas toutes écrites — il reprend sa liberté, comme lorsqu'il passe de la dictée à la dissertation qui est son œuvre propre, et où ses connaissances grammaticales et syntaxiques sont vivifiées par un style personnel.

» Le sport est le jeu, la lutte, le drame, la vie.

» Je me suis toujours demandé pourquoi on exigeait du sport activité humaine une perfection à laquelle aucune autre activité humaine ne peut prétendre.

» Le sport n'est pas de lui seul une morale, la vie non plus. Mais sa nature propre fait précisément de lui l'allié le plus puissant de la morale; et le germe de dissociations que peuvent y introduire les défauts et les vices des hommes ne saurait mûrir dans une terre que seule la valeur sportive et humaine est capable de fertiliser...

» Le sportif prend d'abord conscience de lui-même — ce qui est un cheminement vers l'humilité et la condition de tout progrès. Il lutte contre la nonchalance et le laisser-aller en poursuivant son entraînement quelles que soient les variations de la température et de son humeur. Tout en accusant ses singularités, il se fond

dans une équipe. Il se commande à lui-même, et se soumet à l'autorité d'un entraîneur et d'un arbitre. S'il ment, il est méprisé, s'il triche, il est rejeté, s'il se glorifie, il est raillé, s'il est malhonnête, il est l'objet de la réprobation générale.

» Il apprend sur les stades que la valeur est indépendante de la situation sociale et de la fortune. Il admire le courage même malheureux, ce qui prouve bien qu'il attache moins de prix à la performance pour elle-même que pour ce qu'elle implique d'abnégation et de volonté.

» S'il perd le contrôle de lui-même, il est sifflé et son sens de la dignité le veut impassible dans le tumulte, même s'il est victime d'une injustice.

» Il s'entraîne avec patience et renonce à des joies faciles. Il se bat de toutes ses forces et de tout son vouloir. Il s'incline devant le succès d'autrui et admire ses adversaires.

» — L'homme que Jean Bouin estimait le plus était son vainqueur Kohlemainen.

» On reproche au sport son caractère passionnel. Les hommes sont-ils à l'abri des passions ? Ne vaut-il pas mieux faire dériver leurs appétits vers une passion qui a le mérite de la noblesse et de la pureté ?

» Le sport, écrit Coubertin, produit du plaisir physique assez intensif pour être qualifié de voluptueux. Il passionnera sainement l'adolescent et constituera l'aliment rationnel de son imagination. »

» C'est parce qu'il était conscient de ce pouvoir de « catharsis » que Théodore Roosevelt, alors chef de la police de New York, ouvrit des salles de boxe dans les quartiers de violence, ce qui fit immédiatement diminuer les rixes.

» Sans doute l'effort, la lutte, le succès présentent-ils des dangers ? La vie n'en offre-t-elle pas ? Le sport ne doit-il pas être loué d'en provoquer ? Et l'éducateur n'a-t-il pas pour première mission de préparer des hommes capables de les vaincre ? »

(1) Education Physique et Sport, no 67, novembre 1963.